

LES TROIS PREMIERS COMMANDEMENTS ET L'AMOUR DE DIEU

Sœur Gaëtane DOMINI

Après avoir parlé hier de l'importance et du sens général du Décalogue, nous entrons ce matin dans *l'étude plus approfondie des deux tables de la Loi* : la première, composée des trois premiers commandements à l'égard de Dieu, et la deuxième, composée des sept commandements concernant le respect des autres et de sa propre dignité humaine.

Dans ce premier enseignement, nous nous attacherons donc à *la première table de la Loi*. Voici comment les *trois premiers commandements* sont énoncés dans le livre de l'Exode :

Je suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison d'esclavage. (I) *Tu n'auras pas d'autres dieux en face de moi*. Tu ne feras aucune idole, aucune image de ce qui est là-haut dans les cieux, ou en bas sur la terre, ou dans les eaux par-dessous la terre. Tu ne te prosterner pas devant ces dieux, pour leur rendre un culte. Car moi, le Seigneur ton Dieu, je suis un Dieu jaloux : chez ceux qui me haïssent, je punis la faute des pères sur les fils, jusqu'à la troisième et la quatrième génération ; mais ceux qui m'aiment et observent mes commandements, je leur montre ma fidélité jusqu'à la millième génération. (II) *Tu n'invoqueras pas en vain le nom du Seigneur ton Dieu*, car le Seigneur ne laissera pas impuni celui qui invoque en vain son nom. (III) *Souviens-toi du jour du sabbat pour le sanctifier*. (Ex 20, 2-8)

Comme nous l'avons vu hier, ces commandements ont été donnés par Dieu *dans le cadre de son Alliance*, après avoir prouvé à Israël son amour en le délivrant de la main de Pharaon : « Je suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison d'esclavage. » Ils ne peuvent donc être bien compris que dans le cadre de ce *dialogue d'amour* que Dieu veut entamer avec son peuple.

Et pour cela, Dieu commence par lui faire *lever les yeux vers le Ciel*, vers Lui, Dieu car, pour le bien de l'homme, disait Jean-Paul II, « *l'ordre matériel à lui seul ne suffit pas. Il doit être complété et enrichi par l'ordre surnaturel*. Grâce à celui-ci, la vie acquiert un sens nouveau et l'homme devient meilleur. En effet, la vie a

besoin de forces et de valeurs divines, surnaturelles, ce n'est qu'alors qu'elle acquiert *sa pleine splendeur*.¹»

Nous verrons donc en premier lieu en quoi il nous est nécessaire de *reconnaître le Seigneur comme notre unique Dieu* et de L'aimer (ce qui constitue le cœur de ces trois commandements) (I), puis combien ces commandements vis-à-vis de Dieu sont finalement d'abord *un grand don en faveur des hommes* (II) et enfin comment nous pouvons *en vivre aujourd'hui* pour que Dieu soit réellement à la première place dans nos vies (III).

I. L'IMPORTANCE DE RECONNAÎTRE LE SEIGNEUR COMME NOTRE UNIQUE DIEU

À sainte Catherine de Sienne, Notre-Seigneur disait :

Sais-tu, ma fille, qui tu es et qui Je suis ? Si tu as cette double connaissance, tu seras heureuse. *Tu es celle qui n'est pas, je suis Celui qui suis*. Si tu gardes en ton âme cette vérité, jamais l'ennemi ne pourra te tromper, tu échapperas à tous ses pièges ; jamais tu ne consentiras à poser un acte qui soit contre mes commandements, et tu acquerras sans difficulté toute grâce, toute vérité, toute clarté².

Nous comprenons bien, dès lors, l'importance de reconnaître le Seigneur comme *notre Dieu*, comme « *Celui qui est* » (Yahvé), et nous-mêmes, comme ses créatures : ce n'est qu'ainsi que nous marcherons dans la pleine lumière, dans la vérité !

En effet, selon les mots du Concile Vatican II, « la créature sans son Créateur s'évanouit³ » ; et, sans Dieu, l'homme ne perçoit plus *le sens de sa vie*.

Nous savons aussi que « la Sagesse commence avec la crainte du Seigneur » (Pr 9,10) : cette sentence parcourt tout l'Ancien Testament ! « Reconnaître le Seigneur comme Dieu est le noyau fondamental, *le cœur de la Loi, d'où dé-*

¹ JEAN-PAUL II, « Homélie à Elbag au cours de l'acte de dévotion au Sacré-Cœur », Voyage apostolique en Pologne, 06-06-1999.

² BIENHEUREUX RAYMOND DE CAPOUE, *Vie de Catherine de Sienne*, 1^{re} partie, chap. 10.

³ CONCILE VATICAN II, Constitution pastorale *Gaudium et spes* sur l'Église dans le monde de ce temps, 07-12-1965, n°36.

*coulent et auquel sont ordonnés les préceptes particuliers*⁴» rappelait Jean-Paul II dans *Veritatis splendor*.

En effet, si on ne commence pas par reconnaître Dieu comme l'infiniment Saint à qui seul on doit rendre un culte, comme *LE BIEN, la référence absolue permettant de distinguer le bien du mal*, alors il n'y a plus de morale qui vaille, plus de commandement qui tienne, car il n'y a plus de possibilité, sinon par un choix arbitraire, d'établir ce qui est bien et ce qui est mal.

C'est ainsi que Notre-Dame avertissait Don Gobbi que, « tant que l'on n'accueillera pas le Dieu de la Paix, et qu'au contraire on continuera de Le nier obstinément et de Le refuser, on ne pourra même pas *sauvegarder les exigences du respect des droits humains et civils de l'homme* »⁵.

Par ailleurs, si l'on n'adore plus le vrai Dieu, alors on Le remplace inévitablement par *des idoles qui asservissent l'homme*, à savoir « la raison, la chair, l'argent, la discorde, la domination, la violence, le plaisir »⁶, toujours selon les mots de la Vierge Marie.

Au contraire, parce que les trois premiers commandements nous conduisent à contempler *le vrai visage de Dieu*, le Décalogue est *un chemin de vie*, nous dit le Catéchisme de l'Église Catholique⁷, selon les paroles du Deutéronome : « Si tu aimes ton Dieu, si tu marches dans ses voies, si tu gardes ses commandements, ses lois et ses coutumes, *tu vivras et tu te multiplieras.* » (Dt 30, 14). Comme nous le répétera en effet Jésus, c'est Lui qui est *le Chemin, la Vérité et la Vie* (Jn 14,6), c'est en Le connaissant et en Le suivant que nous aurons la vraie vie !

⁴ JEAN-PAUL II, Encyclique *Veritatis splendor* sur l'enseignement moral de l'Église, 06-08-1993, n°11. Cf. aussi J. RATZINGER, *Le Dieu de Jésus-Christ, Méditations sur Dieu-Trinité*, Paris, Fayard, 2005, p. 22-23 : « Dieu est – ce qui signifie – au-dessus de toutes nos ambitions et de tous nos intérêts, il y a *la souveraineté de la vérité et du droit.* [...] Dieu est, ce qui veut dire aussi : *tous, nous sommes ses créatures.* Des créatures seulement, mais, comme créatures précisément, tirant véritablement leur origine de Dieu. Nous sommes des créatures voulues par lui et promises à l'éternité : même le voisin en est une, cette personne peut-être antipathique qui est à côté de moi. [...] Le monde est et reste son monde à lui, le présent est son temps à lui et non le passé. *Il est capable d'agir et il agit, très réellement, maintenant, dans notre monde et dans notre vie.* Avons-nous confiance en lui ? Le regardons-nous comme une réalité, dans le calcul de notre vie, de notre quotidien ? *Avons-nous saisi ce que signifie la première table des dix Commandements, qui est véritablement l'exigence fondamentale posée à la vie humaine ?* »

⁵ MOUVEMENT SACERDOTAL MARIAL, *Livre Bleu « aux prêtres, les fils de prédilection de la Vierge »* rassemblant les locutions reçues par le prêtre Don Gobbi de la part de la Vierge Marie, Message n°240 (01-01-1982).

⁶ *Ibid.*, Message n°405 (03-06-1989).

⁷ CEC, n°2057.

Nous pouvons également souligner que la première table de la Loi est *un véritable « para-Satan »*. En effet, c'est en se servant de son contenu que Jésus a contré l'essentiel des tentations du démon au désert ; rappelons-nous ses réponses : « Arrière, Satan ! car il est écrit : C'est le Seigneur ton Dieu que tu adoreras, à Lui seul tu rendras un culte. » (Mt 4, 10.)

En choisissant d'adorer et d'aimer le Seigneur par le respect des trois premiers commandements, nous vivons donc libérés du péché et de Satan : le respect de la première table est par conséquent aussi *un chemin de liberté*. Benoît XVI nous disait :

L'énonciation des dix Commandements est introduite par une référence significative à la libération du peuple d'Israël. Le texte dit : « Je suis Yahvé, ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude. » (Ex 20, 2) *Le Décalogue se veut donc une confirmation de la liberté conquise*. En effet, les commandements, si on les regarde en profondeur, sont *le moyen que le Seigneur nous donne pour défendre notre liberté* aussi bien des conditionnements internes des passions que des abus externes de personnes mal intentionnées.⁸

Pour une vie humaine authentique, il nous faut donc observer la première table de la Loi et adopter la devise de sainte Jeanne d'Arc : « *Messire Dieu premier servi !* »

Et si ce service de Dieu est un devoir pour les hommes, c'est également et avant tout *un grand don pour nous* : c'est ce que nous allons voir dans cette deuxième partie !

II. UN DON EN FAVEUR DES HOMMES

Nous avons entendu dans l'énoncé des premiers commandements que notre Dieu était *un Dieu jaloux* (Ex 20, 5)... Serait-ce donc par jalousie mesquine que Notre-Seigneur exige de notre part un culte rendu à Lui seul ? Non, évidemment ! Car si notre Dieu est un Dieu jaloux, *c'est de notre bonheur qu'Il est jaloux !*

C'est ainsi que *saint Irénée* affirme que *c'est pour l'avantage du Peuple hébreu* que Dieu leur a donné le Décalogue, « afin que – dit-il –, ayant [...] mordu à l'hameçon sauveur du Décalogue et y restant accrochés, ils ne puissent *plus retourner à l'idolâtrie* et se détacher de Dieu, mais apprennent à L'aimer de tout leur cœur ⁹».

⁸ BENOÎT XVI, « Homélie pour la solennité de saint Joseph », 19-03-2006.

⁹ SAINT IRÉNÉE, *Adversus Haereses*, livre IV.

Et comment ne pas vous citer ici quelques extraits des homélies enflammées du *saint Curé d'Ars* au sujet des *bienfaits que Dieu nous accorde au travers de ses commandements* ? Il disait en particulier :

Ah ! Mes frères, pouvoir adorer Dieu, L'aimer et Le prier ! Ô mon Dieu, quel bonheur !... qui pourra jamais le comprendre ?... Non, mes frères, *toutes nos adorations et toute notre amitié n'ajoutent rien au bonheur et à la gloire de notre Dieu ; mais, comme le bon Dieu ne veut que notre bonheur ici-bas, Il sait qu'il ne se trouve que dans l'amour que nous aurons pour Lui, et que tous ceux qui le chercheront hors de Lui, ne le trouveront jamais.* De sorte, mes frères, que, quand le bon Dieu nous ordonne de L'aimer et de L'adorer, c'est qu'Il veut nous forcer à être heureux.¹⁰

Si, *dans le premier commandement*, le Bon Dieu nous ordonne de L'aimer, de Le prier et de ne nous attacher qu'à Lui, et si nous devons Le prier soir et matin, et souvent dans la journée, dites-moi, chers frères et sœurs, *n'est-ce pas là le plus grand de tous les bonheurs pour nous, que le Bon Dieu veuille bien nous permettre de nous présenter tous les matins devant Lui, pour Lui demander les grâces qui nous sont nécessaires pour passer saintement la journée* ? N'est-ce pas une grâce qu'Il nous fait, n'est-ce pas cette grâce, que le Bon Dieu nous donne le matin, qui rend toutes nos actions méritoires pour le Ciel ? N'est-ce pas ce qui nous les fait trouver moins dures ? Si ce même commandement nous ordonne de n'aimer que Dieu et de L'aimer de tout notre cœur, n'est-ce pas parce qu'Il sait qu'il n'y a que Lui qui puisse nous contenter et nous rendre heureux en ce monde ? Voyez une maison où tous ne vivent que pour Dieu : n'est-ce pas un petit paradis ? Vous conviendrez donc avec moi, chers frères et sœurs, que ce commandement n'a rien que de doux et de consolant pour celui qui a le bonheur de l'observer avec fidélité.

Si nous passons au *deuxième commandement*, qui nous défend toute sorte de jurements, de blasphèmes, d'imprécations et de malédictions, et toute sorte de colère, en nous recommandant la douceur, la charité, et la prévenance pour tous ceux qui nous environnent : dites-moi, chers frères et sœurs, qui sont ceux qui sont le plus heureux, ou de ceux qui se livrent à tous ces excès de colère, d'emportements et de malédictions, ou de ceux qui, dans tout ce qu'ils font ou disent, montrent cette égalité d'humeur, cette bonté, et qui s'étudient continuellement à faire la volonté des autres ? *Nous voyons donc que ce commandement ne contribue qu'à nous rendre heureux nous-mêmes et ceux qui sont avec nous.*

Si nous venons au *troisième commandement*, qui nous ordonne de passer saintement le jour du dimanche, en cessant toute sorte de travail manuel pour ne nous occuper que de ce qui regarde le service de Dieu et le salut de notre âme : dites-moi, chers frères et sœurs, *n'est-ce pas pour notre bien ; puisque nous cessons de travailler pour ce monde qui n'est rien* ? Puisque nous ne sommes qu'un instant sur la terre, et qu'en priant ou faisant de bonnes œuvres, nous nous ramassons pour le Ciel un trésor que nous ne quitterons jamais, et, par là, nous attirons sur notre travail de la semaine toute sorte de bénédictions ? N'est-ce pas déjà un moyen pour notre bonheur ? Ce même commandement nous ordonne encore d'employer ce saint jour à

¹⁰ SAINT J.M. VIANNEY, *Deuxième sermon sur le premier commandement de Dieu.*

pleurer nos péchés de la semaine, de nous en purifier par la vertu des sacrements : n'est-ce pas, chers frères et sœurs, nous forcer, pour ainsi dire, à *ne chercher que notre bien, notre bonheur, et notre félicité éternelle* ? Ne sommes-nous pas plus contents lorsque nous avons bien passé le saint jour du dimanche à prier le Bon Dieu, que si nous avons eu le malheur de le passer dans les plaisirs, les jeux et les débauches ? Le troisième commandement n'a donc rien que de consolant et d'avantageux pour nous¹¹.

Oui, comme le disait encore Benoît XVI, « le Décalogue est *le témoignage d'un amour préférentiel* ¹² ». Alors, « comment rendrai-je au Seigneur tout le bien qu'Il m'a fait ? » (cf. Ps. 115) demande le psalmiste. Justement, *en observant ses commandements* ! Et nous passons donc à notre troisième partie pour voir comment, aujourd'hui, vivre des trois premiers commandements de la Loi.

III. VIVRE LES TROIS PREMIERS COMMANDEMENTS AUJOURD'HUI

Par Don Gobbi, Notre-Dame nous avertit :

Si le Seigneur a communiqué sa Loi par les dix Commandements, la franc-maçonnerie diffuse partout, avec la puissance de ses dix cornes, *une loi qui est complètement opposée à celle de Dieu*.

À l'encontre du commandement du Seigneur : « *Tu n'auras pas d'autre Dieu que moi* », elle construit *de fausses idoles*, devant lesquelles beaucoup se prosternent aujourd'hui en adoration.

Au commandement : « *Tu ne prononceras pas en vain le nom du Seigneur* », elle s'oppose en *blasphémant Dieu et son Christ* de tant de manières sournoises et diaboliques, jusqu'à réduire son Nom à une inconvenante réclame de vente et à réaliser des films sacrilèges sur sa vie et sur sa Personne divine.

À l'encontre du commandement : « *Rappelle-toi de sanctifier les fêtes* », elle transforme *le dimanche en 'week-end'*, en un jour de sport, de jeux et de divertissements...¹³

Vigilance donc ! Le respect des trois premiers commandements aujourd'hui nous demandera nécessairement *d'agir à contre-courant des valeurs infusées par le Prince de ce monde* ! Mais un homme prévenu en vaut deux...

D'abord, *redressons la vérité*. Contre ceux qui veulent nous faire croire que « la religion est l'opium du peuple ¹⁴ », et que la loi est un carcan qui entrave notre liberté, rappelons les mots de Benoît XVI : il ne s'agit pas d'un ensemble

¹¹ SAINT J.M. VIANNEY, *Premier sermon sur le premier commandement de Dieu*.

¹² BENOÎT XVI, « Homélie pour la solennité de saint Joseph », loc. cit.

¹³ MOUVEMENT SACERDOTAL MARIAL, *Livre Bleu, op. cit.*, Message n°405 (03-06-1989).

¹⁴ KARL MARX, *Critique de la philosophie du droit de Hegel*, 1843.

d'interdits, de « non » ; au contraire, les trois premiers commandements sont bien plutôt « un "oui" à un Dieu qui donne sens à l'existence ¹⁵».

Et affermissons encore notre volonté en considérant, avec saint Ignace, que seule l'observance des trois premiers commandements permet d'*assigner à chaque réalité la place qui lui revient* : en effet, celui-ci donne comme principe et fondement de la vie chrétienne, au début de ses Exercices spirituels, que « *l'homme est créé pour louer, honorer et servir Dieu, notre Seigneur, et, par ce moyen, sauver son âme. Et les autres choses qui sont sur la terre sont créées à cause de l'homme et pour l'aider dans la poursuite de la fin que Dieu lui a marquée en le créant. D'où il suit qu'il doit en faire usage autant qu'elles le conduisent vers sa fin, et qu'il doit s'en dégager autant qu'elles l'en détournent.*¹⁶» Voilà un grand principe qui pourra guider toutes nos actions !

Sur ces quelques considérations préliminaires, passons maintenant en revue les trois premiers commandements. Que signifient-ils pour nous ?

A. *Le premier commandement* : « *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit.* » (Mt 22, 37)

Le *Catéchisme de l'Église Catholique*¹⁷ nous précise que, en nous commandant d'aimer Dieu et de n'adorer que Lui seul, le premier commandement nous demande d'abord d'exercer les trois *vertus théologiques de foi, d'espérance et de charité*. En effet, saint Augustin écrivait à Laurentius : « Tu demandes [...] qu'on t'enseigne en peu de mots comment il faut honorer Dieu ? [...] Je te réponds qu'on doit honorer Dieu par la foi, l'espérance et la charité. ¹⁸»

Aussi, pour respecter ce commandement, faudra-t-il fuir le doute volontaire, l'incrédulité, l'hérésie, le schisme ou l'apostasie, qui sont *des péchés contre la foi*, mais aussi le désespoir, la présomption de ses propres forces, ou de la miséricorde alors qu'on reste volontairement dans le péché, qui sont *des péchés contre l'espérance*, et enfin l'indifférence, l'ingratitude envers Dieu, la tiédeur, la paresse spirituelle ou la haine de Dieu, qui vont *contre la charité*. Tous ces actes constituent en effet *autant de péchés* plus ou moins graves, selon leur nature, *contre le devoir d'adoration*.¹⁹

Ajoutons que la véritable adoration de Dieu s'oppose à la superstition, à l'idolâtrie, à la divination et à la magie, et à toutes les formes d'athéisme.

¹⁵ BENOÎT XVI, « Homélie pour la solennité du Baptême de Seigneur », 08-06-2006.

¹⁶ SAINT IGNACE DE LOYOLA, *Exercices spirituels*, Première semaine, Principe et fondement (n°23).

¹⁷ CEC, n°2086.

¹⁸ Cf. SAINT AUGUSTIN, *Traité de la foi, de l'espérance et de la charité*, chap. II et III.

¹⁹ CEC, n°2087-2094.

En nous prescrivant de n'adorer que Dieu seul, et de fuir les idoles, on nous dira peut-être que le premier commandement nous conduit à *l'intolérance vis-à-vis des autres religions...* mais ne pas démasquer les faux dieux, c'est rester dans le mensonge ; or, « la vérité vous rendra libre » (Jn 8, 32) nous dit Jésus !

Par ailleurs, peut-on penser que *toutes les conceptions de Dieu se valent* ? Est-ce que, finalement, nos différentes conceptions « humaines » de Dieu importent peu, elles ne nous empêchent pas d'être unis dans l'adoration de Celui qui est « au-delà de nos mots » et que chaque religion tente d'approcher à sa façon ?

Le Cardinal Ratzinger²⁰ faisait remarquer que *de notre conception de Dieu dépendait* :

1 - *notre prière* : peut-on encore prier si Celui à qui l'on s'adresse est simplement « l'acte pur » des philosophes par exemple, et non pas une Personne ? Notre prière devient alors une simple méditation sur nous-mêmes...

2 - *la possibilité d'une morale* : car si l'on ne reconnaît pas Dieu comme une Personne, alors il n'y a plus de volonté en Dieu, et donc plus de différence entre le bien et le mal non plus...

C'est donc bien notre Dieu qui s'est révélé en Jésus-Christ qu'il nous faut adorer, et Lui seul !

Le premier commandement exige ensuite que l'on rende *un culte à Dieu* : il s'agit d'un devoir qui concerne l'homme *individuellement et socialement* nous dit

²⁰ J. RATZINGER, *Foi, vérité, tolérance : Le christianisme et la rencontre des religions*, Parole et silence, 2005, p.107-109 : « Demandons-nous pratiquement ce que cette conception change, quelle est son influence sur notre foi et notre prière. Tout d'abord, si la conception d'un Dieu personnel et celle d'un Dieu impersonnel se valent et sont échangeables, alors la prière devient une fiction. En effet, si Dieu n'est pas un Dieu qui voit et qui écoute, s'il ne nous reconnaît pas et n'est pas en face de nous, alors la prière avance dans le vide. Elle n'est alors qu'une forme de méditation sur soi-même. [...] Davantage encore, si je peux abandonner la foi en un Dieu personnel, si elle n'est qu'une forme possible de représentation à côté de la variante impersonnelle, alors Dieu n'est pas seulement un Dieu qui ne reconnaît pas, qui n'écoute pas, qui ne parle pas (le contraire du Logos) – il n'a pas non plus de volonté. Connaître et vouloir sont les deux éléments essentiels de la notion de personne. Il n'y a donc pas de volonté de Dieu. Mais alors, il n'y a pas de différence non plus entre le bien et le mal : le bien et le mal ne sont plus en contradiction, mais forment une simple opposition dans laquelle chacun est complémentaire de l'autre. L'un comme l'autre sont une expression de l'être : je ne suis plus alors soumis à aucune norme. [...] Le premier commandement « Tu n'auras pas d'autres dieux devant moi » (Ex 20,3 ; Dt 5,7) est le premier à tout point de vue ; sur lui repose tout ce qui suit. Dans le récit de la tentation, le Christ nous l'a mis de nouveau devant les yeux comme le fondement de l'existence chrétienne : « C'est le Seigneur ton Dieu que tu adoreras, et à Lui seul tu rendras un culte » (Mt 4,10). Entre Dieu et les idoles, entre la conception d'un Dieu personnel et celle d'un Dieu non personnel, il n'y a en définitive pas de médiation. »

le Catéchisme de l'Église Catholique²¹ ! Cela implique donc que soit partout respectée la *liberté religieuse*.

Enfin le premier commandement interdisait au peuple d'Israël *toute représentation de Dieu*, ceci pour éviter de se façonner « un Dieu à notre image », selon notre conception (pensons à l'épisode du veau d'or). Mais depuis que le Verbe s'est incarné, que Dieu s'est fait homme en Jésus, Il a ouvert une nouvelle voie, que l'Église a ratifiée au *deuxième Concile de Nicée (787)*, autorisant la « *vénération* » (et non l'adoration) des icônes : celles du Christ, mais aussi celles de la Mère de Dieu, des anges et de tous les saints. Car, dit saint Basile, « l'honneur rendu à une image remonte au modèle original ».

B. Le deuxième commandement : « Tu ne prononceras pas le Nom du Seigneur ton Dieu à faux. » (Ex 20, 7)

Que représente exactement le Nom de Dieu ?

C'est peut-être en partant de l'antithèse que nous serons le mieux à même de comprendre de quoi il retourne – expliquait le Cardinal Ratzinger. Le livre de l'Apocalypse parle de l'Adversaire de Dieu, la Bête. La Bête, cette contre-puissance, ne porte pas un nom, mais un nombre. Son chiffre est 666, nous dit le voyant. *La Bête est numéro et elle transforme en numéros*. Ce que cela signifie, nous le savons, nous qui avons fait l'expérience du monde des camps de concentration : leur horreur vient justement de ce qu'ils effacent les visages, effacent l'histoire et font de l'homme une particule interchangeable d'une grande machine. L'homme est identifié à sa fonction, et rien de plus. Il nous faut craindre aujourd'hui que les camps de concentration n'aient été qu'un prélude, et que le monde, sous la loi universelle de la machine, n'adopte dans son ensemble la structure du monde concentrationnaire. Car là où il n'y a plus que des fonctions, l'homme ne peut plus être autre chose qu'une fonction. Les machines qu'il a construites lui impriment à leur tour leur empreinte. Il faut le rendre lisible pour l'ordinateur, ce qui n'est possible que s'il est traduit en chiffres. Tout ce qui reste en lui devient sans importance, ce qui n'est pas une fonction n'est rien. La Bête est numéro et transforme en numéros. *Dieu, lui, a des noms et appelle par un nom. Il est Personne et cherche la personne. Il a un Visage et cherche notre visage. Il a un Cœur et cherche notre cœur*²².

²¹ CEC, n°2105.

²² J. RATZINGER, *Le Dieu de Jésus-Christ : Méditations sur Dieu-Trinité*, Paris, Fayard, 2005, p. 17-18. Et le Cardinal Ratzinger continue : « Pour lui, nous ne sommes pas des fonctions dans la grande machine du monde, mais ce sont justement ceux qui n'ont aucune fonction qui sont les siens. *Le nom, c'est la possibilité d'être appelé c'est la communion*. C'est pour cette raison que le Christ est le vrai Moïse, l'achèvement de la révélation du nom. Il ne vient pas apporter, comme nom, un mot nouveau, il fait plus : il est lui-même la Face de Dieu, c'est lui-même, le Nom de Dieu, *il est la possibilité même qu'a Dieu d'être appelé* « Tu », *d'être appelé comme Personne, comme Cœur*. Son nom propre « Jésus » mène à son terme le mystérieux nom du Buis-

Le Nom de Dieu, c'est donc la possibilité d'entrer en relation avec Lui, de L'appeler : le Nom de Dieu, « *Yahvé* » dans l'Ancien Testament, mais aussi « *Jésus* » (c'est-à-dire « *Yahvé sauve* ») pour nous maintenant, est *plus qu'un mot* : il est *une certaine présence de Dieu Lui-même*.

Ce deuxième commandement nous prescrit donc de *respecter le Nom du Seigneur* : « La déférence à l'égard de son Nom exprime celle qui est due au mystère de Dieu lui-même et à toute la réalité sacrée qu'il évoque. Le sens du sacré relève de la vertu de religion », nous dit le Catéchisme de l'Église Catholique²³. Et Mère Marie-Augusta nous rappelait en effet : « Attention à ne pas oublier de considérer la grandeur de Dieu... »

En ce sens, *la crainte du Seigneur*, qui est un don de l'Esprit-Saint, est toujours d'actualité pour nous, chrétiens ! C'est ce que saint John Henry Newman soulignait lorsqu'il interrogeait : « Les sentiments de crainte et de sacré sont-ils des sentiments chrétiens ou non ? Personne ne peut raisonnablement en douter. Ce sont les sentiments que nous aurions, et à un degré intense, si nous avions la vision du Dieu souverain. *Ce sont les sentiments que nous aurions si nous "réalisions" sa présence*. Dans la mesure où nous croyons qu'il est présent, nous devons les avoir. Ne pas les avoir, c'est ne point réaliser, ne point croire qu'il est présent.²⁴ »

Ce commandement interdit donc *l'abus du Nom de Dieu* que constituent le blasphème, les jurons contenant le Nom divin ou l'usage magique de ce Nom, mais également les faux serments (un serment étant prêté devant Dieu) ou le parjure.

En revanche, rien ne nous interdit, au contraire, *d'invoquer souvent le Nom de Dieu*, de Jésus, mais aussi de la Vierge Marie, de saint Joseph et de tous les saints, pour les bénir et leur demander leur aide !!!

C. Le troisième commandement : « *Souviens-toi du jour du Sabbat pour le sanctifier*. » (Ex 20, 8)

Avec Jésus, le jour du Sabbat a trouvé *son accomplissement dans le Dimanche*, « Jour du Seigneur » : comme l'indique le Catéchisme de l'Église Catholique, « en tant que "premier jour", le jour de la Résurrection du Christ rappelle la *première Création*. En tant que "huitième jour", qui suit le Sabbat, il signifie la *nou-*

son ardent ; maintenant il apparaît clairement que Dieu n'avait pas fini de parler, qu'il n'avait que provisoirement interrompu son discours. Car le nom de Jésus contient le mot « *Yahvé* » dans sa forme hébraïque et lui ajoute autre chose : Dieu sauve. Je suis celui qui suis veut dire maintenant, compris à partir de Jésus : *Je suis celui qui vous sauve. Son être est Salut.* »

²³ CEC, n°2144.

²⁴ SAINT J.H. NEWMAN, *Parochial and Plain Sermons*, cit. in n°2144.

velle Création inaugurée avec la Résurrection du Christ. Il est devenu pour les chrétiens le premier de tous les jours, la première de toutes les fêtes. ²⁵»

Selon les mots de Jean-Paul II dans sa *Lettre sur la sanctification du dimanche*²⁶, celui-ci est :

- 1 – *Dies Domini* en tant que célébration de l'œuvre du Créateur ;
- 2 – *Dies Christi* en tant que jour du Seigneur ressuscité et du don de l'Esprit ;
- 3 – *Dies Ecclesiae* avec l'assemblée eucharistique comme cœur du dimanche ;
- 4 – *Dies hominis* comme jour de joie, de repos et de solidarité ;
- 5 – *Dies dierum* comme jour nous préparant au grand Jour de l'éternité !

Je ne m'étendrai pas sur la façon de sanctifier notre dimanche, puisque nous avons déjà abordé cette question lors de notre session de l'été dernier ! Je vous renvoie donc aux actes, disponibles sur notre site internet.

Insistons simplement sur le fait que *ne plus consacrer son dimanche au Seigneur*, en particulier en bafouant le précepte de la messe dominicale, c'est courir le risque *de vivre notre vie sans Dieu*.

CONCLUSION

Pour conclure, puisse ce petit aperçu de la première table de la Loi nous en montrer toute *l'actualité et l'importance pour notre foi* !

Et je laisse maintenant la parole à Père Bernard pour qu'il vous présente *la deuxième table de la Loi*, sachant bien, comme Jésus nous l'a révélé, que *les deux tables sont intimement liées*.

En effet, selon les mots de *saint Jean*, « si quelqu'un dit : "J'aime Dieu" alors qu'il a de la haine contre son frère, c'est un menteur. En effet, celui qui n'aime pas son frère, qu'il voit, est incapable d'aimer Dieu, qu'il ne voit pas. [...] *Celui qui aime Dieu, qu'il aime aussi son frère*. » (1 Jn 4, 20-21.)

²⁵ CEC, n°2174.

²⁶ JEAN-PAUL II, Lettre apostolique *Dies Domini*, 31-05-1998.